



# Bien manger pour une meilleure santé

## Le programme de prestation postnatale peut vous aider.

Le Programme de prestation postnatale offre une aide financière aux femmes qui viennent d'avoir un bébé. Si votre revenu familial annuel, après les impôts, était inférieur à 29 000 \$ l'an dernier, vous êtes peut-être admissible à de l'aide financière pour vous aider à défrayer les coûts associés à bien vous nourrir après la naissance de votre bébé.

Vous pourriez recevoir quatre chèques mensuels lorsque vous avez complété le processus de demande. Tout ce que vous avez à faire est d'appeler le numéro gratuit ci-dessous.

**Bureaux du ministère du  
Développement social  
1-833-733-7835**

Pour plus d'information à savoir comment prendre soin de votre bébé, n'hésitez pas de contacter votre fournisseur de soins de santé ou visitez le site web [gnb.ca/gensensanté](http://gnb.ca/gensensanté)